

Compte-rendu du conseil médical du 11 mai 2016

Personnes présentes :

Pr. Caillard, Pr. Chevaleraud, Dr. Garnier, Pr Léger, Dr. Mercier-Guyon, Pr Penneau-Fontbonne
Mme Lavaud, M. Ramond, Mme Schmidt

Personnes excusées :

M. Pierson, Mme Billard, M. Renard, Pr Murat, Pr Patel, Pr Touzard

Un tour de table est effectué pour accueillir au sein du conseil médical Mme Anne Lavaud, déléguée générale de l'association, et Marie Schmidt, chargée de mission auprès de la présidence et de la délégation générale.

1. Validation du compte rendu de la réunion du 6 octobre 2015

Aucun compte rendu effectué.

Néanmoins, Pr. Caillard a transmis ses notes auxquelles Dr. Mercier-Guyon a apporté une correction. Cette dernière concerne l'existence d'une directive européenne sur la gestion de la prise de drogue dans les consultations pour les permis de conduire.

Le projet de compte-rendu sera communiqué aux membres du Conseil médical sur cette base.

2. Travail de mise à jour de la brochure « le médecin et son patient conducteur »

Rappel : brochure éditée en 2006, diffusée à environ 250 000 exemplaires à l'ensemble des médecins français y compris les médecins des armées. Sans équivalent actuellement.

Aujourd'hui se pose la question de l'obsolescence des certaines informations suite principalement aux évolutions législatives.

Travail de mise à jour nécessaire ce qui engendre plusieurs questionnements :

- Comment diffuser le message pour que tant la profession médicale que l'ensemble de ses fédérations voir les étudiants en médecine s'en préoccupent ?
- ⇒ Format papier : oui, il garde une valeur probante mais problème de la mise à jour, lien hypertexte etc
- ⇒ Internet : oui, notamment pour abonder en informations scientifiques. Internet pourrait également permettre la création d'une communauté, d'un espace évolutif.
- ⇒ Faut-il pour autant aller jusqu'à la vulgarisation ? Comment réagir par rapport à des sites tels que Doctissimo ? Les informer de notre démarche pour les prendre à partie ?
- Validation des informations : par le Conseil de l'ordre, certaines fédérations de spécialités.
- ⇒ Les associer permettrait d'anticiper la diffusion dans leurs réseaux respectifs notamment médecin du travail, cardiologues, neurologues. De plus les fédérations sont demandeuses d'interprétations juridiques.
- ⇒ Nécessité d'assurer la traçabilité de l'approbation pour éviter remise en cause et donner de la légitimité au document

Marie SCHMIDT

- Elargir le cercle des sensibilisations à la MACSF, doyens de facultés (première tentative sans grand résultats il y a 10 ans), ACF, MGEN, sécurité sociale,
- Thèmes à aborder : entrée thématique et transversale. Nécessité d'être pertinent sans être simpliste. S'inspirer des fiches AMELI

Relevé de décisions :

- Dans un 1^{er} temps : format brochure papier qui actualise les thèmes déjà traités aujourd'hui.
- Dans un 2nd temps : envisager extension au grand public, puis aux spécialistes (travail avec les fédérations) dont le contenu serait diffusé sur un site internet alimenté au fur et à mesure des thèmes traités (pas de volonté d'attendre un contenu complet et exhaustif pour lancer le site internet).
- Délai : réunion de septembre pour avoir un contenu mis à jour de la brochure.
- En parallèle, prise de contact par Anne Lavaud et Dr Garnier pour prise de contact avec la sécurité sociale, la MACSF, la MGEN.
- Réflexion sur la position à tenir par rapport aux sites tels que Doctissimo.

3. Bilan de nos dernières actions sur les thèmes « diabète et conduite » et « alcool et conduite »

Diffusion du reportage du magazine de la santé (France 5, 09/05/2016) réalisé suite à l'étude portant sur le diabète et la conduite.

Pour l'APR très bonne retombées médiatiques de l'étude menée (une cinquantaine de retombées, souvent qualitatives). Satisfait que le message principal soit passé : la question du diabète et de ses implications sur la conduite est posée.

Commentaires :

- Le journaliste sensibilise le citoyen mais des erreurs flagrantes sont à dénoncer (*pas de distinction diabète type 1 et 2 ; fin du permis probatoire de 5 ans etc*)
- Travail de vulgarisation qui amène à ce genre de reportage. Il peut s'avérer frustrant pour les initiés.
- Intéressant de développer des journées thématiques. Le diabète est un exemple à renouveler sur d'autres thèmes.

4. Présentation du manifeste « zéro enfant tué sur les routes de France »

L'APR souhaite s'engager sur un thème par an. En 2016 choix de s'approprier celui de la sécurité des enfants suite au constat qu'elle ne progresse plus.

Pour cela rédaction d'un manifeste à faire signer d'ici la fin de l'année 2016. Aujourd'hui déjà plus de 6 250 signatures recueillies.

Désormais souhait de porter les revendications aux différentes autorités notamment via les canaux suivants : projet de loi de finance rectificative ; congrès des maires ; parlementaires ; grande distribution.

Marie SCHMIDT

En parallèle rédaction d'un livre blanc d'ici l'automne d'environ 20 pages qui développera l'argumentaire pour les propositions.

Remarque :

- Siège enfant : aberration de constater que pour les véhicules de locations les sièges enfants sont parfois gratuits ou à l'inverse très onéreux. Besoin d'inciter les sociétés à les rendre gratuits.
- Problème des taxis, ou autres sites tels que Drivy, Blablacar qui ne proposent pas se siège auto.
- Il serait intéressant d'interroger la communauté des pédiatres, les centres PMI, la fédération de la chirurgie infantile.
- Idée de diffuser le manifeste dans la salle d'attente des pédiatres notamment ; contacter les maisons de santé pluri-professionnelle.

5. Fonctionnement et bilan du Comité des experts du CNSR (Damien Léger)

Dernière réunion en janvier, bon fonctionnement, 15 experts nommés.

Fin du comité des experts suite à la fin de mandat du président (A. Jung) et à l'absence de vice-président.

Missions :

- Baisse de la mortalité : objectif de passer de moins de 2 000 tués par an en 2020
- Baisse du nombre de blessés graves.

Rédaction de deux rapports publiés :

- Recommandation sur les EAD ; traitement des obstacles latéraux ; réduction de 90 à 80 km/h la limitation de vitesse sur les routes bi-directionnelles.
- Recommandation pour les groupes à risques : jeunes conducteurs, cyclistes, personnes âgées.

Les conclusions de ces rapports ont beaucoup été discutées, reflet d'un débat non consensuel.

Deux autres rapports en attentes de publication :

- La somnolence
- L'attention.

6. Prochaine réunion : le lundi 26 septembre 2016, à 9h45.